

**COUR PÉNALE INTERNATIONALE
DÉFENSE DE MONSIEUR PATRICE-ÉDOUARD NGAÏSSONA**

**DÉCLARATION DE TÉMOIN - BRICE MOHI
CAR-D30-P-4504**

RENSEIGNEMENTS SUR LE TÉMOIN

Nom : MOHI	Sexe : Masculin
Prénom : Brice Stanislas	Nom du père : B.2
Autres noms utilisés : N.A.	Nom de la mère : B.2
Lieu de naissance : BANGUI (RCA)	Numéro de passeport/carte d'identité : B.5
Date de naissance/âge : 7 octobre 1985	Nationalité : Centrafricaine
Ethnie : Mandja	Religion : Chrétien

Langues parlées : Français, Sango
Langue écrite : Français
Langues utilisées lors de l'entretien : Français, Sango

Emploi : Footballeur / Entraîneur de football

Lieu de l'entretien : BANGUI, République Centrafricaine ; La Haye, Pays-Bas

Date et noms de toutes les personnes présentes lors des entretiens :
([REDACTED] (Conseil associé) et [REDACTED] (personne-ressource) ;
[REDACTED] (Conseil associé), [REDACTED] (Juriste) ;
[REDACTED] par téléphone à La Haye (Juriste), [REDACTED]
[REDACTED] (Conseil associé) et [REDACTED] (personne-ressource) à Bangui.)

Signée à Bangui, CAR, le 12 décembre 2023,

Brice MOHI

Signatures des personnes présentes en personne et au téléphone :

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

DÉCLARATION DE TÉMOIN

Introduction

1. Le [REDACTED], j'ai rencontré [REDACTED] et [REDACTED] qui sont respectivement Conseil associé et personne-ressource pour l'Équipe de défense de M. Patrice-Édouard NGAÏSSONA (« la Défense ») devant la Cour pénale internationale (« CPI »). Le [REDACTED] j'ai à nouveau rencontré les représentants de la Défense.
2. Le [REDACTED] j'ai rencontré deux autres représentantes de la Défense, [REDACTED] et [REDACTED] qui sont respectivement Conseil associée et Juriste. J'ai rencontré à nouveau les représentants de l'équipe de la Défense pour signer ma déclaration le [REDACTED]
3. Les représentantes de la Défense m'ont expliqué ce qu'était la CPI et m'ont décrit leur rôle au sein de la CPI et celui des autres organes de la CPI.
4. Les représentantes de la Défense m'ont également expliqué qu'elles enquêtaient sur les événements qui se sont déroulés en République centrafricaine depuis fin 2012. Elles m'ont également dit avoir pris contact avec moi car elles pensaient que je pourrais détenir des informations permettant d'établir la vérité.
5. J'ai accepté que l'entretien se fasse en Sango et en français. Je comprends et parle parfaitement le Sango et le français.
6. La Défense m'a expliqué que je n'étais pas tenu de répondre à leurs questions. Je participe à cet entretien de manière volontaire et m'engage à apporter, dans la mesure du possible, les réponses les plus complètes et fidèles à ce que je sais et ce dont je me rappelle.
7. Il m'a été précisé que tout renseignement que je fournissais à la Défense, en particulier mon identité, pourrait être communiqué aux parties à la procédure portée devant la CPI ; et notamment aux juges, au Bureau du Procureur, aux accusés, aux conseils des accusés et aux représentants légaux des victimes. La Défense m'a expliqué pourquoi il était important de garder confidentielle ma collaboration avec la Défense, ce que je comprends parfaitement.
8. La Défense m'a informé des mesures de protection susceptibles d'être adoptées pendant l'enquête et/ou le procès.
9. Ayant bien compris tout ce qui précède, j'ai confirmé que j'acceptais de répondre aux questions de la Défense.

Informations personnelles

10. Je suis né le 7 octobre 1985 à la maternité de CASTORS, à BANGUI, de parents centrafricains originaires de B.2 [REDACTED] J'ai pratiqué le football pendant vingt ans et je suis désormais entraîneur de football.

Vie à BANGUI avant l'arrivée de la Séléka

11. Quand la Séléka est rentré à BANGUI, j'étais toujours à BANGUI.
12. Avant leur arrivée à BANGUI, il y avait la paix entre les Chrétiens et les Musulmans. Les deux communautés s'invitaient pour partager les repas ensemble. Mais quand les Séléka sont arrivés, les

[REDACTED] DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI [REDACTED]

Musulmans ont commencé à montrer du doigt les Chrétiens. Les Musulmans de Centrafrique ont rallié les Séléka prétextant qu'il s'agissait de leurs frères de religion.

13. Je me souviens que des Séléka ont tué un taxi moto et que nous avons pris le corps pour l'amener à la morgue de l'Hôpital Communautaire. En chemin, nous avons croisé un véhicule des Séléka et les parents du défunt leur ont jeté des cailloux. Les Séléka ont riposté par des tirs de balles réelles. Après avoir déposé le corps à la morgue, j'étais devant la pharmacie ALBAN (un commerçant au marché COMBATTANT). Mon téléphone a sonné, c'était un colonel de la Séléka qui avait eu mon numéro de téléphone. Il m'a appelé pour me menacer et me mettre en garde contre la marche organisée pour la tuerie du jeune chauffeur de taxi moto. À la suite de cela, j'ai dû quitter le pays pour le CAMEROUN, plus précisément pour DOUALA.

Fuite vers le CAMEROUN

14. Je ne me souviens plus de la date exacte à laquelle j'ai quitté BANGUI pour DOUALA, mais cela faisait déjà un moment que la Séléka était arrivée au pouvoir. C'était pendant la saison sèche. J'étais au courant qu'en 2013, Monsieur NGAÏSSONA avait perdu un frère et une sœur lorsqu'il était au CAMEROUN. Je me souviens que je suis arrivé au CAMEROUN avant le décès de son frère, en juillet 2013. Je me souviens également que je suis arrivé au CAMEROUN avant le match contre l'AFRIQUE DU SUD qui s'est tenu à YAOUNDÉ. En novembre 2013, j'étais encore à DOUALA. Après la fin du championnat de DOUALA, l'équipe des vétérans m'a sélectionné, on est allé jouer à LIMBE et BAFOUSSAM.
15. Je n'ai pas eu de problème lorsque j'ai fui la Centrafrique. Quand je suis arrivé à DOUALA, au CAMEROUN, Monsieur NGAÏSSONA était déjà là. Je suis allé le voir quand je suis arrivé. Monsieur NGAÏSSONA vivait avec sa famille dans le quartier de DEIDO.

Vie à DOUALA

16. À DOUALA, je vivais à SAFANA dans le quartier BONALOKA proche de l'aéroport. J'ai vécu environ un an à DOUALA. C'est à la suite du décès de mon père que je suis rentré au pays. C'était en juillet 2015, au temps de la Présidente Catherine SAMBA PANZA. Quand les Séléka ont quitté le pouvoir, j'étais encore au CAMEROUN. J'avais une vie aisée au CAMEROUN grâce au football. J'avais signé un contrat avec l'Union Sportive de DOUALA et ils m'entretenaient bien.
17. Je ne me souviens plus de mon numéro de téléphone camerounais.
18. Quand j'étais à DOUALA, je voyais souvent Monsieur NGAÏSSONA. DEIDO est le nom du quartier où ses frères habitaient à DOUALA ; on se rencontrait souvent chez ses frères, où on jouait au Ludo et on regardait des matchs de football à la télévision. Je voyais Monsieur NGAÏSSONA une ou deux fois par mois. Je le voyais le samedi, pendant le weekend. Je ne sais pas combien il y avait de personnes quand j'allais chez lui, peut-être neuf ou dix, c'était surtout sa famille (son petit frère, sa fille, la femme de son petit frère). Je partageais parfois des repas avec la famille de Monsieur NGAÏSSONA, mais il n'y avait pas beaucoup de nourriture, parfois il ne mangeait que le midi. Quand je le voyais, Monsieur NGAÏSSONA était amaigri et mentalement affaibli. C'était difficile.
19. En général, j'occupais mon temps à DOUALA en jouant au football, j'étais dans une équipe. J'étais aussi avec beaucoup de Centrafricains qui avaient quitté le pays. On se rencontrait souvent à la station-service TOTAL (« STATION TOTAL »). On discutait du football. Je n'ai pas entendu parler, lors de ces réunions à la STATION TOTAL, de rentrer au pays pour se battre.
20. Les jeunes qui se réunissaient à la STATION TOTAL vivaient de petits boulots, c'était très difficile. Ils n'avaient pas de véhicules ; même pour manger c'était difficile. Les jeunes restaient à DOUALA, je n'ai pas entendu dire qu'ils se soient rendus à YAOUNDÉ. Je n'ai jamais entendu non plus parler

- de vol de véhicules. Du matin au soir nous étions toujours ensemble. Les jeunes de la STATION TOTAL connaissaient Monsieur NGAÏSSONA de réputation mais ils ne le connaissaient pas personnellement ; tout le monde connaissait Monsieur NGAÏSSONA par rapport au football. Mais les jeunes qui se réunissaient à la STATION TOTAL ne savaient pas que Monsieur NGAÏSSONA était à DOUALA. Monsieur NGAÏSSONA n'est jamais venu au lieu de rencontre des jeunes à la STATION TOTAL ; il n'avait pas l'habitude de sortir hors de la concession qu'il avait louée.
21. J'avais un compte Facebook à ce moment-là et j'échangeais avec les autres centrafricains. Je n'ai pas vu les gens parler sur Facebook d'une quelconque organisation pour se battre contre le régime Séléka. Mais les gens étaient très inquiets du régime de la Séléka et de ce qu'il faisait. La Séléka a fait beaucoup de choses. Encore aujourd'hui ça me touche, ça me vient au cœur. Les gens étaient très en colère contre la Séléka.
22. [REDACTED] lui, n'était pas trop en colère contre la Séléka. Pendant que j'étais à DOUALA, [REDACTED] je n'avais pas le numéro de téléphone de [REDACTED] et je ne l'ai jamais appelé. Je ne l'ai jamais rencontré seul à seul.
23. Je n'ai jamais dit à [REDACTED] que Monsieur NGAÏSSONA appelait les Centrafricains du CAMEROUN à rentrer au pays pour se battre. Monsieur NGAÏSSONA ne m'a jamais dit ça. Je n'ai jamais donné le numéro de téléphone de Monsieur NGAÏSSONA à [REDACTED] ; je ne sais même pas s'ils se connaissaient. Je n'ai jamais donné d'information à [REDACTED] sur des réunions qui se seraient déroulées à YAOUNDE. Je ne sais pas si [REDACTED] savait que Monsieur NGAÏSSONA était à DOUALA.
24. Je n'ai pas entendu dire que Bernard MOKOM aurait remis de l'argent à [REDACTED] ou à CHOGBO à YAOUNDE. Je n'ai jamais entendu parler de la Cité du Noir à YAOUNDE ni d'une visite de [REDACTED] CHOGBO et d'autres jeunes centrafricains de DOUALA à Bernard MOKOM ou Monsieur NGAÏSSONA dans cette résidence.
25. Je ne sais pas si [REDACTED] était enregistré au HCR, et je ne sais pas non plus avec qui il est arrivé au CAMEROUN. Je ne sais pas si [REDACTED] a quitté le CAMEROUN, je ne sais pas ce qu'il était advenu de lui, je ne l'ai jamais revu. Quand je le voyais à la [REDACTED] on parlait de sport et de match de football, il ne me parlait de son travail, mais il m'a parlé de son travail de [REDACTED]. Effectivement, j'ai appris qu'il [REDACTED] parce qu'il en parlait avec moi et les autres à la [REDACTED].
26. Pendant mon exil à DOUALA, je ne me suis jamais rendu à YAOUNDE, sauf à l'occasion du match contre l'AFRIQUE DU SUD. Je ne me suis pas non plus rendu à GARAM-BOULAYE.
27. Je n'ai pas entendu parler d'un groupe qui comprenait KOMBO et Hervé FILLAI qui serait parti se battre à la frontière.
28. Je ne suis jamais allé au siège du HCR à DOUALA et je n'ai pas entendu parler de réunions organisées là-bas. Mais, il y avait beaucoup de Centrafricains qui s'y rendaient pour s'enregistrer. Je n'avais pas moi-même de carte de réfugié, mais j'étais enregistré au Consulat.
29. J'ai entendu parler de gens à ZONGO et à BRAZZAVILLE, mais je ne savais pas ce qu'ils y faisaient et je n'étais pas en contact avec eux.

Connaissance de Monsieur NGAÏSSONA

[REDACTED] DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI , [REDACTED] [REDACTED]

30. J'ai connu Monsieur NGAÏSSONA quand j'ai quitté l'AS PETROCA pour le SCAF. Quand il était à BANGUI, il m'appelait pour que je lui trouve des bons joueurs camerounais pour venir évoluer en CENTRAFRIQUE dans son club du SCAF. Par la suite, Monsieur NGAÏSSONA est devenu président de la Fédération de football.
31. À DOUALA, Monsieur NGAÏSSONA était avec ses frères Faustin, Tekoue, Nelson, Freddy, et ses sœurs. Son père était resté au pays. Alors qu'il était au CAMEROUN, Monsieur NGAÏSSONA a perdu son frère dont le corps a été mis à la morgue plus d'un mois avant d'être rapatrié à BANGUI. Les enfants et la femme de Monsieur NGAÏSSONA, Marie, résidaient en FRANCE.
32. À BANGUI, quand notre équipe remportait des victoires, Monsieur NGAÏSSONA nous donnait une grosse somme d'argent et on se partageait. Mais à DOUALA il ne l'a pas fait. À DOUALA, il se plaignait beaucoup. Il n'avait pas d'argent comme à BANGUI car toutes ses affaires ont été détruites et pillées par les Séléka. Monsieur NGAÏSSONA a donné de l'argent aux footballeurs, notamment à SAMOLAH / CHOGBO, le gardien de but, pour qu'ils rentrent à BANGUI pour le championnat de la Ligue de BANGUI. Il a donné cet argent en tant que président de la Fédération de football. Je ne me souviens plus de la date du championnat. Je ne sais pas si Monsieur NGAÏSSONA a donné de l'argent à d'autres personnes que les footballeurs. À l'époque, Monsieur NGAÏSSONA était très connu sur le plan national, grâce au football et non à cause de la guerre.
33. Avant de venir à DOUALA, lors des matchs de football, Monsieur NGAÏSSONA donnait un peu d'argent. Il donne l'argent à ceux qui sont en difficulté. Ça c'était à BANGUI, mais à DOUALA c'était plus difficile.
34. Monsieur NGAÏSSONA a beaucoup travaillé pour l'organisation du match de la RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE contre l'AFRIQUE DU SUD, il en parlait beaucoup. Il faisait tout pour qu'on gagne ce match. Ce fut le seul match disputé par l'équipe centrafricaine à cette période.
35. On jouait souvent au football avec les musulmans qui étaient à DOUALA. C'était moi le capitaine. Après les matchs, on prenait la bouillie ensemble à la STATION TOTAL avant de nous séparer.
36. Je n'ai pas entendu dire que Monsieur NGAÏSSONA rencontrait BOZIZÉ au CAMEROUN. Quand il était à BANGUI, il le rencontrait parce qu'il était président de la Fédération de football. Mais je ne suis pas au courant qu'il le rencontrait au CAMEROUN. Monsieur NGAÏSSONA n'était pas en contact avec des politiciens, sauf son vice-président de la Fédération de football avec qui il parlait de sport.
37. Monsieur NGAÏSSONA n'a pas, à ma connaissance, quitté DOUALA pour partir vivre à YAOUNDÉ en 2013. Monsieur NGAÏSSONA a seulement quitté DOUALA pour BANGUI après l'attaque du 5 décembre 2013.
38. Je ne me souviens plus du numéro de téléphone camerounais de Monsieur NGAÏSSONA.
39. Je n'ai jamais organisé de rencontre entre Monsieur NGAÏSSONA et d'autres personnes centrafricaines présentes au CAMEROUN. Personne ne m'a demandé de les mettre en contact avec Monsieur NGAÏSSONA.
40. J'ai n'ai pas su que Monsieur NGAÏSSONA était devenu coordonnateur national des Anti-Balaka à son retour à BANGUI. Je n'étais plus en contact avec lui et je n'ai pas repris contact avec lui à mon retour à BANGUI, je ne l'ai plus revu. J'ai appris son retour à BANGUI via la radio.
41. Monsieur NGAÏSSONA ne m'a jamais parlé des Anti-Balaka, je ne sais pas s'il était en contact avec eux. Son loisir c'est le football, ce ne sont pas les Anti-Balaka. Je le connais au travers du football.

42. Je n'ai jamais dit à qui que ce soit que Monsieur NGAÏSSONA m'avait remis de l'argent pour expulser les Séléka. Monsieur NGAÏSSONA a été toujours préoccupé par le sport et non la politique ; il a toujours prêté main forte à la Fédération de football. Pas une seule fois Monsieur NGAÏSSONA a parlé d'un projet de destitution des Séléka ou bien il a réuni des jeunes pour une réunion de déstabilisation, je n'ai jamais vu ni entendu parler d'un tel projet.

Les Anti-Balaka

43. À DOUALA, je voyais les Anti-Balaka sur France 24. Il s'agit de patriotes qui se sont organisés en mouvement de résistance pour défendre la patrie à cause des exactions abusives des Séléka. S'il n'y avait pas eu les Séléka, on n'aurait jamais entendu parler des Anti-Balaka. À cause des Séléka, nous avons perdu des cadres tels le Magistrat Modeste Martinot BRIA assassiné par les Séléka.
44. Au CAMEROUN, j'appelais souvent mon épouse pour prendre de ses nouvelles car elle et les enfants ont trouvé refuge à l'aéroport au site des déplacés. Un jour, en appelant mon épouse, j'entendais des tirs de canons au téléphone ; je ne pouvais pas bien dormir ce jour-là. Quand les musulmans et chrétiens exilés au CAMEROUN ont su qu'on avait délogé les Séléka, certains sont rentrés chez eux en CENTRAFRIQUE par la voie routière. C'était après la démission de DJOTODIA. La moitié de la CENTRAFRIQUE était partie au CAMEROUN. Les Centrafricains exilés ne se sentaient pas mieux au CAMEROUN ; ils auraient préféré être au pays car à l'étranger tout est payant.
45. En tant que sportif, je souhaitais vraiment le retour de la paix. Je suis un footballeur international. Je ne peux pas soutenir les conflits.

Attaques en décembre 2013-janvier 2014

46. Quand j'étais au CAMEROUN, j'ai entendu parler d'attaques des Anti-Balaka à la frontière, en janvier 2014, mais je ne sais pas qui a organisé ces attaques. De mon groupe à DOUALA, je ne connais personne qui a participé aux attaques.

Retour à BANGUI

47. Je suis rentré à BANGUI quand le calme est revenu. DJOTODIA avait déjà quitté le pouvoir quand je suis rentré à BANGUI.

COCORA/COAC

48. Je n'ai pas entendu parler du COCORA, ni de la COAC.
49. Avant que la Séléka n'arrive au pouvoir, je n'ai pas entendu parler de jeunes qui se seraient vu distribuer des machettes.

Connaissance de certains individus

50. On m'a demandé si je connaissais les personnes suivantes :

- François BOZIZÉ : oui, c'était le Chef de l'État ; lorsqu'il était aux affaires, il était venu après une victoire de l'équipe nationale à la coupe de la CEMAC discuter avec nous. Toutefois, je ne connais aucun des enfants de BOZIZÉ. Je ne sais pas si BOZIZÉ était venu au CAMEROUN. Je sais que Monsieur NGAÏSSONA travaillait comme ministre de la Jeunesse et Sports dans le Gouvernement auprès du président BOZIZÉ.
- Colonel LENGBE : j'en ai entendu parler à la radio Centrafricaine, c'est un officier des FACA.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

- Anatole NGAYA : c'est un grand supporter de la SCAF ; je le croisais dans le quartier de BONALOKA à DOUALA. Je n'ai jamais eu vent de son projet de revenir en Centrafrique pour destituer les Séléka.
- Hubert KOMBO : je ne le connais pas.
- Bienvenue Paradis GBADORA : il est musicien et footballeur ; il était mon coéquipier sur le terrain de NDRESS à BANGUI.
- Bernard MOKOM : je ne le connais pas, je ne l'ai jamais vu ni rencontré. Même si je le voyais, je serais incapable de l'identifier.
- FAUSTIN : c'est le petit frère de Monsieur NGAÏSSONA ; je le voyais souvent chez Monsieur NGAÏSSONA, dans sa maison à DEIDO.
- Azou MANDJI : je ne le connais pas.
- SAMOLAH (qui se fait appeler CHOGBO) : oui, c'est un gardien de but ; il jouait dans l'équipe nationale, dans la SCAF. On était ensemble à Douala. À l'époque [REDACTED]
[REDACTED] n'habitait pas à DOUALA avec nous.
- Élysée SABE : ça ne me dit rien.
- Steve YAMBIETE : je ne le connais pas.
- Hervé FILLAI : je ne le connais pas.
- Juvénal KOMBO : ça ne me dit rien.
- Aaron WILLIBONA : je ne le connais pas.
- ZAPARO : je ne le connais pas.
- Lieutenant LAMKAGUE : ça ne me dit rien.
- Olivier GBANGOUMA/KOUEDEMON : oui je le connais, c'est un capitaine de l'armée ; je ne le connais pas personnellement, je ne l'ai pas vu à DOUALA, je l'ai vu seulement à l'aéroport de DOUALA lorsque j'étais au Cameroun où il m'a offert une bière. Quand j'étais à DOUALA, je ne l'ai pas rencontré et je n'en ai pas entendu parler.
- Ali YOUNOUSSE : ça ne me dit rien.
- Rod Larry Martial GALIAUT : je ne le connais pas.
- Guerson NGANADEKOE : je ne le connais pas.
- Maxime MOKOM : je ne le connais pas. J'ai entendu seulement le nom de MOKOM à l'époque. Mais je ne l'ai pas connu. C'est lui qui défendait le groupe des Anti-Balaka. J'ai entendu ça à la radio, parfois il faisait des interviews. J'ai entendu ça avant l'attaque du 5 décembre 2013. Je ne me souviens plus de ce qu'il disait.
- Rocca MOKOM : je ne le connais pas.

— Steve SEREGBA : je ne le connais pas.

— Fada AVARELE : il était à la Fédération centrafricaine de football ; il était souvent avec Monsieur NGAÏSSONA, chez Monsieur NGAÏSSONA.

Lieux

51. Les représentantes de la Défense m'ont demandé si je connaissais le BISTROT CENTRO à YAOUNDÉ. Je ne connais pas. Je connais seulement un endroit, un hôtel qui s'appelle BANGUI OUBANGUI à DOUALA.

Photographies

— CAR-D30-0020-0001 : je reconnais le visage sur la photographie, il s'agit d'un [REDACTED] que j'ai connu à DOUALA, au quartier appelé [REDACTED] à [REDACTED]. Il [REDACTED]. Je l'ai connu il y a sept ou huit ans, pendant la crise de 2013 lorsque j'étais en exil au CAMEROUN. Je ne connais pas son identité exacte, mais tout le monde l'appelait [REDACTED]. Je ne connais pas le nom [REDACTED] qui est mentionné sur sa photographie.

Clôture de l'entretien

52. J'ai été informé que je pourrais être appelé à témoigner devant la Cour.

53. On m'a expliqué les mesures de protection qui pourraient être accordées en audience par les juges, ainsi que ma prise en charge par la Section de soutien aux victimes et témoins. On m'a expliqué le processus de familiarisation qui se tiendrait en amont de mon témoignage.

54. J'ai répondu aux questions de mon plein gré, sans contrainte, coercition, promesse ou incitation.

ATTESTATION DU TÉMOIN

La présente déclaration m'a été lue en français et est véridique pour autant que je sache et que je m'en souviens. J'ai fait cette déclaration de mon plein gré et je comprends qu'elle peut être

[REDACTED] DISTRIBUTION RESTREINTE À [REDACTED]

utilisée dans le cadre d'une procédure judiciaire devant la Cour pénale internationale et que je
peux être appelé à témoigner en public devant celle-ci.

Signature : _____



DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 9 de 9

CAR-D30-0023-0009-R01

